

**DOSSIER
DE PRESSE**

Un

ISOLOIR

n'est pas fait pour se couper de la réalité.



**ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020,
FAISONS COMPTER LES VOIX
DES PLUS DÉMUNIS !**

secours-catholique.org

 [caritasfrance](#)
 [Secours Catholique-Caritas France](#)



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**



-
- 03** EDITO VÉRONIQUE FAYET, PRÉSIDENTE DU SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE
 - 04** LE SONDAGE, RÉALISÉ PAR L'IFOP
 - 07** LES MAIRES FACE À L'EXCLUSION ET LA PAUVRETÉ
 - 14** LE BILAN DES MAIRES EN MATIÈRE D'ACTION SOCIALE ET ÉCOLOGIE
 - 20** LES ATTENTES DU SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE
 - 22** LE SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE SE MOBILISE



VÉRONIQUE FAYET,
présidente nationale
du Secours Catholique - Caritas France



Pour que comptent les voix des plus démunis ! Voici le slogan de notre campagne d'interpellation des candidats aux élections municipales.

Ce slogan n'est pas un positionnement de façade pour le Secours Catholique mais bien une manière de construire nos plaidoyers et de mener nos actions sur le terrain.

Nous croyons que chacun a sa place dans notre société et qu'il est temps que le monde politique arrête de construire des solutions sans les personnes concernées, sans écouter ceux qui souffrent au quotidien et pourtant ne manquent ni d'humour ni d'idée à partager pour améliorer la vie de tous.

Car oui, mettre en œuvre la révolution fraternelle, c'est bénéfique pour tous, vous comme moi.

C'est permettre à tous d'accéder à une alimentation digne, c'est lutter contre les déserts médicaux, c'est offrir un accès aux services publics plus humain et efficace que les boîtes vocales que certains veulent nous imposer comme seules interlocutrices.

C'est aussi parier sur l'éducation et faciliter l'accès aux transports pour que chacun puisse étudier et travailler même s'il habite loin des centres urbains d'ailleurs surpeuplés.

Les solutions existent. Certaines, portées par des citoyens engagés, ont besoin d'être reprises et amplifiées par des politiques publiques adaptées. D'autres, portés par des plaidoyers nationaux, seuls ou en collectifs, doivent trouver leur juste traduction législative.

La commune est le bon échelon pour changer la donne. Nous souhaiterions que tous les maires de France prennent le temps de co-construire la vie locale avec leurs habitants. C'est un chemin complexe et exigeant. Nous autres citoyens, ne sommes pas toujours faciles à comprendre et à satisfaire, pris entre des injonctions contradictoires. Mais quand l'effort est fait, il porte ses fruits. Horaires de bus adaptés, alimentation bio et locale dans les cantines, tarifs adaptés aux moyens de chacun pour les services municipaux, développement des logements très sociaux...

La reconnaissance et la prise en compte de la parole des plus démunis n'est pas la moindre des victoires pour notre démocratie. Parce que ne possédant pas toujours les codes ou l'énergie pour participer à la vie démocratique, les plus fragiles sont souvent dénigrés ou oubliés des débats électoraux ou leurs besoins caricaturés.

Alors finalement, notre campagne est un appel à tous les citoyens, pour que l'isolement ne soit pas une excuse pour se couper de la réalité des plus fragiles. Ensemble les 15 et 22 mars, et pour toute la mandature, « faisons compter les voix des plus démunis ! ».



LA MÉTHODOLOGIE

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

ÉTUDE RÉALISÉE PAR L'IFOP POUR LE SECOURS CATHOLIQUE



Échantillon.

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **402 maires**, représentatif de l'ensemble des maires de France.



Méthodologie.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille de la commune, région).

Les données ont été redressées lors du traitement sur la base des variables suivantes : la région, la taille d'unité urbaine, le type d'EPCI et la taille de commune. *Afin de pouvoir lire les résultats sur les différentes strates de commune, certaines catégories de communes ont été surreprésentées lors du terrain d'enquête puis ont été ramenées à leur poids réel lors du traitement informatique des résultats.*



Mode de recueil.

Les interviews ont été réalisées par téléphone du 9 au 30 janvier 2020.

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE



LES MAIRES FACE À L'EXCLUSION ET À LA PAUVRETÉ

LES SUJETS LES PLUS IMPORTANTS POUR SES ADMINISTRÉS

Les préoccupations essentielles des citoyens, selon les maires, sont l'école, la fiscalité, la sécurité, le coût de la vie et les transports, à peu près au même rang. Le chômage et l'écologie suivent juste derrière. Mais les préoccupations changent selon les types de communes : dans les petites communes (moins de 2000 habitants), la question de l'école et du coût de la vie préoccupent davantage les citoyens, là où ceux des villes de plus de 5000 habitants se soucient d'abord de sécurité, de logement et de transports, selon les édiles.

Questions :

SELON VOUS, QUELS SONT LES 3 SUJETS LES PLUS IMPORTANTS POUR VOS ADMINISTRÉS ? EN PREMIER ? EN SECOND ? EN TROISIÈME ?

	En premier (%)	Total des citations (%)
Ecoles	21	46
Fiscalité	15	39
Sécurité	15	36
Coût de la vie	14	41
Transports / mobilité	12	40
Chômage	6	25
Ecologie	6	26
Logement	5	16
Coût du chauffage et de l'énergie	4	19
Garde d'enfants	1	7
Alimentation	1	6
TOTAL	100	(*)

(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner trois réponses

LE JUGEMENT SUR LES CATÉGORIES DE LA POPULATION LES PLUS EN DIFFICULTÉS

Question :

QUELLES SONT, DANS VOTRE COMMUNE, LES TROIS CATÉGORIES QUI ONT LE PLUS DE DIFFICULTÉS ?

	Rappel Sofres 2001 (%)	Rappel Sofres 2008 (%)	Rappel Sofres 2014 (%)	Ensemble des Maires Janvier 2020 (%)
Les personnes âgées	18	37	38	64
Les femmes seules avec des enfants	51	50	68	55
Les jeunes sans emploi	64	58	63	45
Les personnes ayant un emploi précaire	43	38	46	39
Les chômeurs de longue durée	60	44	44	36
Les personnes Sans Domicile Fixe	4	2	4	3
Les personnes étrangères/migrantes ¹	3	1	2	2
TOTAL	(*)	(*)	(*)	(*)

(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner trois réponses.
(1) En 2014, l'item exact était « Les immigrés »

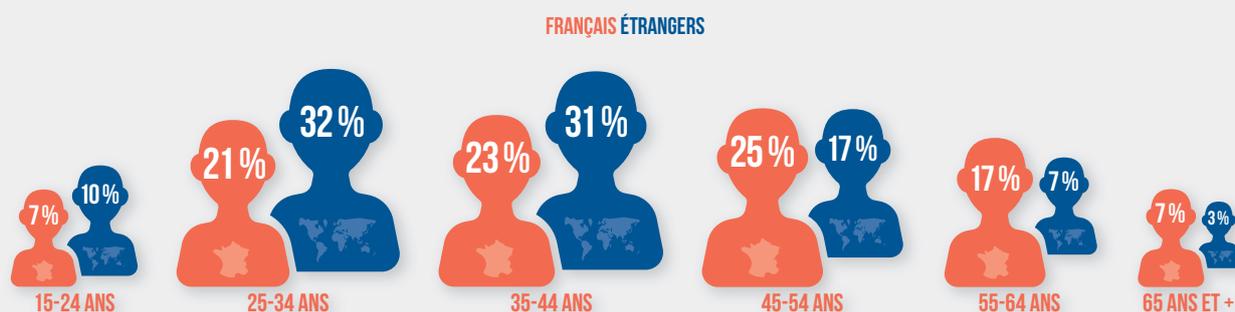
	Les personnes âgées (%)	Les femmes seules avec des enfants (%)	Les jeunes sans emploi (%)	Les personnes ayant un emploi précaire (%)	Les chômeurs de longue durée (%)	Les personnes Sans Domicile Fixe (%)	Les personnes étrangères migrantes (%)
ENSEMBLE	64	55	45	39	36	3	2
POPULATION							
Communes de moins de 2 000 hab.	66	51	45	37	36	2	2
Communes de 2 000 à 4 999 hab.	58	83	48	50	33	8	3
Communes de 5 000 à 9 999 hab. (*)	47	92	35	54	50	-	-
Communes de 10 000 hab. et plus (*)	45	75	32	54	27	9	8

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs.

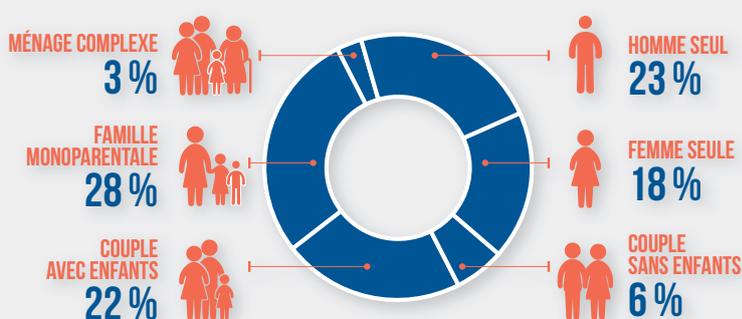
Le regard que les maires, qui sont proches du terrain, posent sur la pauvreté, corrobore de nombreuses observations faites par le Secours Catholique, et notamment la diversité des populations touchées par la pauvreté : la très forte progression de la pauvreté des seniors, la forte précarité qui continue de toucher les femmes seules avec enfants, comme les personnes privées d'emplois.

En plein débat sur la réforme des retraites, on peut interpréter l'importance donnée à la pauvreté des seniors, non seulement comme le signe d'une aggravation bien réelle (le Secours Catholique voit lui aussi de plus en plus de personnes âgées dans ses accueils), mais aussi comme une alerte lancée au gouvernement. Alors que la France a, depuis l'après-guerre, largement réussi à réduire la pauvreté des seniors, la réforme des retraites telle qu'elle est engagée ne rassure pas et laisse craindre une généralisation de la pauvreté des seniors. Le Secours Catholique partage cette inquiétude et attend du gouvernement un relèvement de la retraite minimale au niveau du Smic pour une carrière pleine (les 1000 € envisagés

ÂGE DES PERSONNES ACCUEILLIES AU SECOURS CATHOLIQUE EN 2018



TYPES DE MÉNAGES ACCUEILLIS AU SECOURS CATHOLIQUE EN 2018



Sources : Rapport statistique 2019 du Secours Catholique

demeurent sous le seuil de pauvreté), des garanties claires pour les carrières hachées, ce qui concerne un grand nombre de femmes en particulier, et une meilleure reconnaissance d'autres contributions à la société (aidants, éducation des enfants, bénévolat...) que le seul emploi.

Ce qui est également frappant, c'est le contraste entre les petites communes, où la pauvreté des seniors est jugée prégnante, alors que les femmes seules avec enfant sont à plus de 80% repérées comme une population particulièrement en difficulté dans les villes. En matière d'emploi, c'est la situation des jeunes qui préoccupe davantage dans les petites communes, et la précarité de l'emploi dans les villes plus grandes.

Ce qui peut surprendre, en revanche, c'est que les étrangers en situation de pauvreté semblent assez largement invisibles aux yeux des maires, alors que le Secours Catholique en rencontre de plus en plus dans ses accueils. De même, les SDF sont peu cités alors que leur nombre croît, sans doute parce qu'ils sont essentiellement concentrés dans les grandes villes.

L'ÉTAT DES LIEUX DE LA PAUVRETÉ ET DE L'EXCLUSION DANS SA COMMUNE

Question :

DANS VOTRE COMMUNE, DIRIEZ-VOUS QUE LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SONT ACTUELLEMENT ?

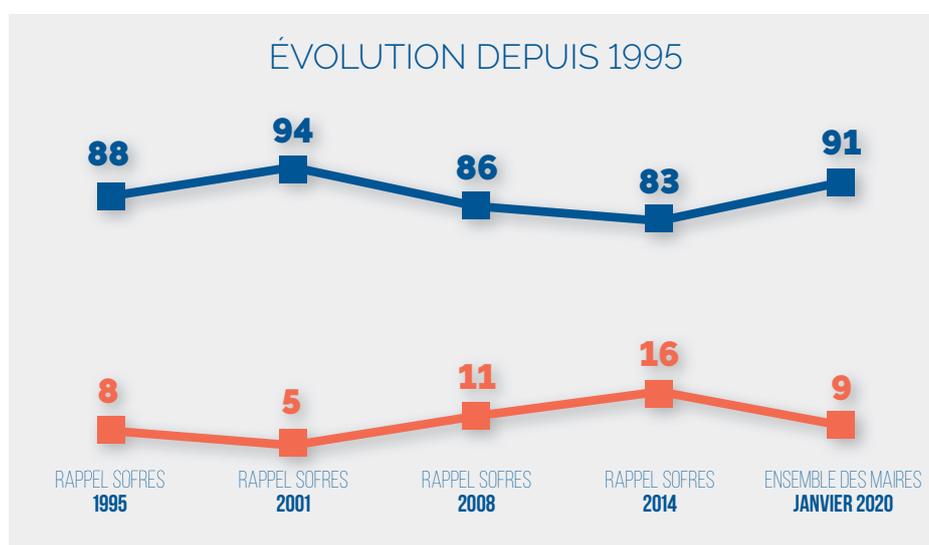
	TOTAL Grand nombre (%)	En très grand nombre (%)	En assez grand nombre (%)	TOTAL Petit nombre (%)	En assez petit nombre (%)	En très petit nombre (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	9	1	8	91	39	52	-
POPULATION							
Communes de moins de 2 000 hab.	7	-	7	93	36	57	-
Communes de 2 000 à 4999 hab.	19	6	13	81	49	32	-
Communes de 5000 à 9999 hab. (*)	23	3	20	77	72	5	-
Communes de 10 000 hab. et plus (*)	16	-	16	78	50	28	6
REGION							
Ile de France (*)	4	-	4	92	25	67	4
Province	10	1	9	90	39	51	-

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs.

Seuls 9% des maires interrogés considèrent qu'il y a un grand nombre de personnes en situation de pauvreté sur leur commune. Un chiffre qui revient dans l'étiage de 2008, après un pic en 2014 (16%), alors que les effets de la crise économique se faisaient ressentir plus fortement (cf. courbe de l'OFCE sur le pouvoir d'achat des Français).

Il interroge aussi peut-être la perception de la pauvreté. Celle-ci reste méconnue ou mal connue, voire cachée, dans une société où la pauvreté est souvent vécue comme un échec, ou une honte. La pauvreté est singulièrement invisible dans les petites communes, où la frontière peut être difficile à percevoir entre les populations aux revenus modestes et les populations en situation de pauvreté. Le chiffre est d'ailleurs nettement supérieur dans les communes de plus de 2000 habitants (20% des maires y constatent un grand nombre de personne pauvres).

Ce contraste entre les petites communes et les autres se retrouve également dans l'évolution de la pauvreté constatée par les maires : une petite majorité (54%) des maires de communes de moins de 2000 habitants la voient plutôt reculer, alors qu'une nette majorité la voient s'accroître dans les villes de 2 000 à 5 000 (70%), de 5 000 à 10 000 (57%) et de plus de 10 000 habitants (80%).



L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION

Question :

ET DANS VOTRE COMMUNE, DIRIEZ-VOUS QU'EN CE QUI CONCERNE LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION, IL Y EN A ?

	Rappel Sofres 2008 (%)	Rappel Sofres 2014 (%)	Ensemble des Maires Janvier 2020 (%)
TOTAL Plus qu'avant	51	80	40
Beaucoup plus qu'avant	6	9	3
Un peu plus qu'avant	45	71	37
TOTAL Moins qu'avant	31	6	42
Un peu moins qu'avant	23	5	33
Beaucoup moins qu'avant	8	1	9
Ne se prononcent pas	18	14	18
TOTAL	100	100	100

LE JUGEMENT SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION POUR DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE LA POPULATION

Question :

POUR CHACUNE DES CATÉGORIES SUIVANTES, POURRIEZ-VOUS ME DIRE SI, DANS VOTRE COMMUNE, PAR RAPPORT À IL Y A QUELQUES ANNÉES, SA SITUATION VOUS PARAÎT S'ÊTRE AMÉLIORÉE, DÉGRADÉE OU NE PAS AVOIR CHANGÉ ?

	Améliorée (%)	Dégradée (%)	N'a pas changé (%)	Nsp (%)
Les jeunes sans emploi	20	25	53	2
Les personnes âgées	20	28	52	-
Les femmes seules avec des enfants	12	30	57	1
Les personnes ayant un emploi précaire	11	28	59	2
Les chômeurs de longue durée	10	20	69	1
Les couples précaires avec enfants	9	26	63	2
Les personnes étrangères/migrantes	7	2	83	8
Les personnes Sans Domicile Fixe	5	5	83	7

Quand on les interroge sur l'évolution de la situation pour chacune des catégories de populations pauvres, une majorité de maires estiment que les choses n'ont guère changé et quand ils voient la situation évoluer, ils estiment majoritairement qu'elle se dégrade, en particulier, et notamment dans les villes, pour les femmes seules avec enfants et pour les couples précaires avec enfants. Par ailleurs, les maires des villes entre 2 000 et 10 000 habitants voient se dégrader la situation des chômeurs de longue durée (36%), bien plus que ceux des petites communes (18%) et des grandes villes (14%).

LE JUGEMENT SUR LA CAPACITÉ DE SA COMMUNE À VENIR EN AIDE À DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE LA POPULATION

Question :

DIRIEZ-VOUS QU'UNE COMMUNE COMME LA VÔTRE EST PLUTÔT EN MESURE OU N'EST PLUTÔT PAS EN MESURE DE VENIR EN AIDE DE FAÇON EFFICACE ET DURABLE À CHACUNE DES CATÉGORIES SUIVANTES ?

	Est plutôt en mesure (%)	N'est plutôt pas en mesure (%)	Nsp (%)
Les personnes âgées	59	41	-
Les personnes en situation de handicap	44	55	1
Les femmes seules avec enfants	43	56	1
Les couples précaires avec enfants	38	60	2
Les personnes mal logées	37	61	2
Les personnes en recherche d'emploi	36	64	-
Les personnes étrangères/migrantes	27	69	4
Les chômeurs de longue durée	25	74	1

Réponses « Plutôt en mesure »	Les personnes âgées (%)	Les personnes en situation de handicap (%)	Les femmes seules avec enfants (%)	Les couples précaires avec enfants (%)	Les personnes mal logées (%)	Les personnes en recherche d'emploi (%)	Les personnes étrangères migrantes (%)	Les chômeurs de longue durée (%)
ENSEMBLE	59	44	43	38	37	36	27	25
POPULATION								
Communes de moins de 2 000 hab.	55	41	39	34	33	33	24	22
Communes de 2 000 à 4999 hab.	72	57	56	52	57	49	33	36
Communes de 5000 à 9999 hab. (*)	87	66	63	61	42	64	40	45
Communes de 10 000 hab. et plus (*)	84	73	87	66	74	73	58	48

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs.

Les maires renvoient un certain sentiment d'impuissance en matière de lutte contre la pauvreté. Autant ils s'estiment majoritairement en capacité de venir en aide aux personnes âgées (59%), notamment en favorisant des espaces de convivialité, autant ils se jugent assez démunis pour faire face au chômage, au mal logement ou à la situation des personnes étrangères. Le constat n'est évidemment pas le même selon la taille des communes, et ce sont surtout les maires des petites communes qui expriment par là la faiblesse de leurs moyens d'action. Mais, même chez les maires de villes grandes ou moyennes (plus de 10 000 hab.), seule une minorité se sent en mesure de venir en aide efficacement aux chômeurs de longue durée.



On peut comprendre ce sentiment d'impuissance, à certains égards, car les maires n'ont guère de prise sur le contexte économique, les demandes de titres de séjour ou la faiblesse du revenu des ménages. Ce sentiment d'impuissance n'en demeure pas moins inquiétant quand il est exprimé, par exemple, en matière de logement, même (à 58%) par les maires de communes d'une certaine taille (5 000 à 10 000 hab.), alors qu'ils ont en la matière de nombreuses compétences.

Car les maires ont entre leurs mains bien des moyens qui leur permettraient d'en faire davantage pour les plus pauvres :

- ▶ Que ce soit pour alléger la facture des plus modestes : seule une minorité de communes pratique une tarification sociale (voir page suivante).
- ▶ Mal-logement : la construction de PLAI (logements très sociaux) reste de loin la décision la plus revendiquée, 42% des communes disent en avoir construits, même dans les communes de moins de 2000 habitants, le chiffre est de 38%. La moitié des communes de plus de 2000 habitants disent préempter des terrains pour bâtir du logement social. Les autres dispositifs (encadrement des loyers, réquisition de logements vacants...) arrivent loin derrière, la prise d'arrêtés de péril et le relogement de familles expulsées dépendent beaucoup de la taille de la commune et croissent avec celle-ci.

LE JUGEMENT SUR L'OPPORTUNITÉ DES MAISONS FRANCE SERVICES POUR RÉPONDRE AUX DEMANDES DE PROXIMITÉ

Question :

POUR RÉPONDRE AUX DEMANDES DE DAVANTAGE DE PROXIMITÉ DES SERVICES PUBLICS, LE GOUVERNEMENT A RÉPONDU PAR LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES MAISONS FRANCE SERVICES, QUI REGROUPENT DANS UN MÊME LIEU DIFFÉRENTS SERVICES PUBLICS. CETTE RÉPONSE VOUS PARAÎT-ELLE ADAPTÉE POUR...

	Plutôt adaptée (%)	Plutôt pas adaptée (%)	Nsp (%)
Favoriser l'accessibilité des services : horaires d'ouverture, personnel d'accueil...	59	40	1
Favoriser le lien social	56	43	1
Lutter contre la fracture numérique	53	44	3
Lutter contre l'éloignement des services publics	52	47	1
Diminuer le non recours aux prestations	49	49	2

Interrogés sur les "Maisons France Service", cette promesse du gouvernement d'établir dans chaque canton une maison regroupant les différents services publics pour faciliter l'accès et les démarches des citoyens, les maires se montrent très prudents. Une légère majorité y voit une initiative susceptible de favoriser l'accessibilité des services, le lien social, de lutter contre la fracture numérique ou l'éloignement des services. Mais la majorité est loin d'être franche : les maires, comme d'ailleurs le Secours Catholique, trouvent de l'intérêt dans les engagements annoncés, mais attendent d'en voir concrètement la mise en oeuvre pour exprimer plus fermement un avis.

LE BILAN DES MAIRES EN MATIÈRE D'ACTION SOCIALE

Les outils d'une transition juste ne demandent qu'à être utilisés

Le grand défi de notre époque, pour le Secours Catholique, est de faire de la transition écologique, non pas une punition subie par les plus précaires, mais une chance pour la justice sociale. Or, que ce soit en matière de logement, d'alimentation ou de transports (les principaux secteurs d'émission de gaz à effet de serre en France), les communes sont des acteurs clés d'une transition écologique juste. Selon le Giec, 50 à 70% de l'action contre le dérèglement climatique se joue à l'échelle infra-étatique.

Les communes ont à leur portée une large boîte à outils. Le Secours Catholique a donc voulu sonder, sur plus d'une vingtaine de mesures, le niveau d'engagement des communes françaises en faveur d'une transition écologique juste. La bonne nouvelle est qu'elles commencent à en faire réellement usage, même si une bonne partie du chemin reste à faire.

TARIFICATION SUR CRITÈRES SOCIAUX

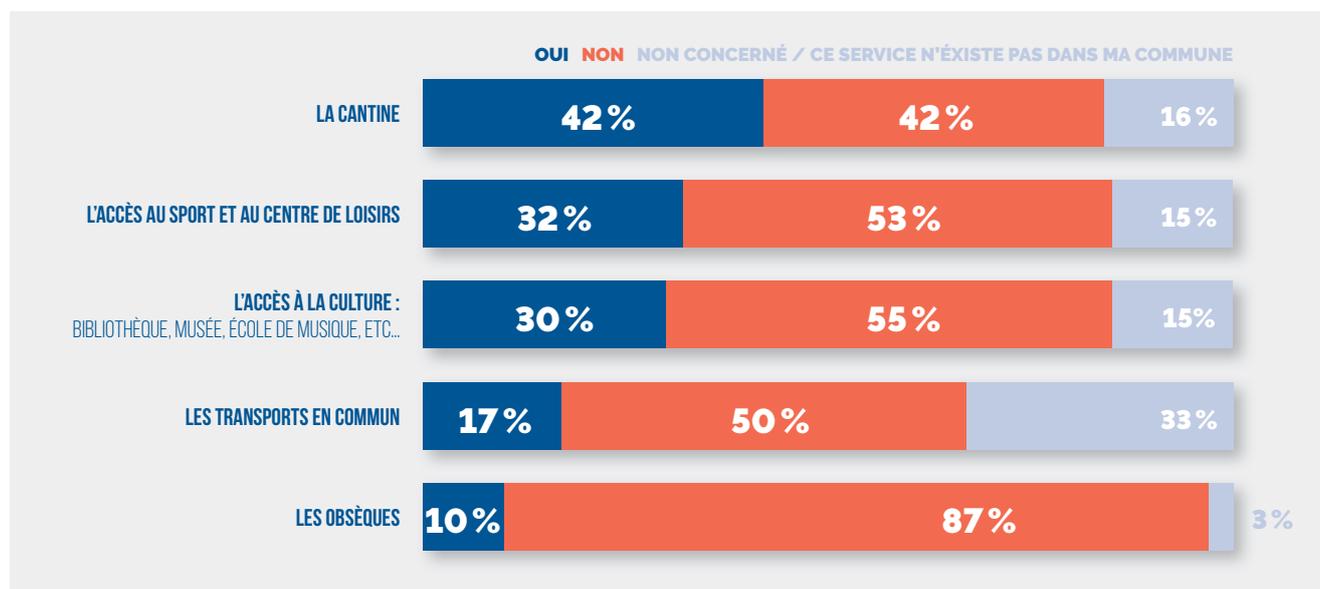
Question :

DANS VOTRE COMMUNE, AVEZ-VOUS MIS EN PLACE UNE TARIFICATION TENANT COMPTE DE CRITÈRES SOCIAUX SUR CHACUN DES SERVICES MUNICIPAUX SUIVANTS...

Réponses « Oui »	La cantine scolaire (%)	L'accès au sport et au centre de loisirs (%)	L'accès à la culture : bibliothèque, musée, école de musique etc... (%)	Les transports en commun (%)	Les obsèques (%)
ENSEMBLE	42	32	30	17	10
POPULATION					
Communes de moins de 2 000 hab.	36	25	25	16	9
Communes de 2 000 à 4999 hab.	76	72	57	17	18
Communes de 5000 à 9999 hab. (*)	80	65	56	54	13
Communes de 10 000 hab. et plus (*)	68	72	60	24	10

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs.

Si une majorité de maires exprime un sentiment d'impuissance pour lutter contre la pauvreté, on observe qu'ils ont entre leurs mains des moyens qui leur permettraient d'en faire davantage, et en particulier pour alléger la facture des plus modestes : seule une minorité de communes pratique une tarification sociale pour l'accès à la culture (30%), aux sports et aux loisirs (32%), aux services d'obsèques (10%) ou aux transports (17%), même si le bilan est meilleur dans les villes (plus de 2 000 habitants), et la moitié des communes ne pratique même pas de tarifs sociaux (un tiers dans les villes de plus de 10 000 hab.) pour les cantines scolaires, alors que c'était là un objectif du plan pauvreté lancé par Emmanuel Macron en septembre 2018, et que les élèves issus de familles défavorisées sont deux fois plus nombreux à ne pas manger à la cantine que les élèves issus de familles favorisées et très favorisées (source : délégation interministérielle de la lutte contre la pauvreté, octobre 2019).



FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES ADMINISTRÉS

Question :

AVEZ-VOUS MIS EN PLACE DES ACTIONS POUR FACILITER ET VERDIR LES DÉPLACEMENTS DE TOUS ?

	A mis en place (%)	N'a pas mis en place (%)
Le développement des transports publics ou de transport à la demande	42	58
Le développement de la mobilité partagée : aires de covoiturage, autopartage, auto stop organisé...	39	61
Le développement des pistes cyclables	30	70
Le développement d'infrastructures pour les véhicules à faible émissions (bornes de recharges, point de ravitaillement gaz, ...)	24	76
La mobilité inversée avec des bus de services publics qui vont à la rencontre des usagers	19	81
La mise en place d'aides financières particulières : aide à l'achat, tarification solidaire, ...	8	92

Réponses « A mis en place »	Le développement des transports publics ou de transport à la demande (%)	Le développement de la mobilité partagée : aires de covoiturage, autopartage, auto stop organisé... (%)	Le développement des pistes cyclables (%)	Le développement d'infrastructures pour les véhicules à faible émissions (bornes de recharges, point de ravitaillement gaz,...) (%)	La mobilité inversée avec des bus de services publics qui vont à la rencontre des usagers (%)	La mise en place d'aides financières particulières : aide à l'achat, tarification solidaire,... (%)
ENSEMBLE	42	39	30	24	19	8
POPULATION						
Communes de moins de 2 000 hab.	38	37	23	19	17	7
Communes de 2 000 à 4999 hab.	58	44	65	46	24	15
Communes de 5000 à 9999 hab. (*)	78	64	77	66	65	20
Communes de 10 000 hab. et plus (*)	73	77	84	71	33	16

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

Une large majorité des communes de plus de 5 000 habitants ont développé de la mobilité partagée (aires de covoiturage, autopartage...) (76%), des pistes cyclables (80%) et des infrastructures pour les véhicules à faibles émissions (68%), mais aussi du soutien aux circuits courts et aux produits bio pour tous (80%). Même les petites communes, peu dotées en transports en commun, sont plus du tiers (37%) à promouvoir d'autres formes de mobilité, comme le covoiturage, et 46% des communes de 2 000 à 5 000 habitants, à développer des services pour les véhicules plus propres.

Cependant, on peut craindre que la transition écologique ne soit menée en oubliant les plus précaires. Très peu de communes (8%) ont mis en place des dispositifs financiers pour accéder à la mobilité, même là où peu de services de transports sont proposés. Or, on sait que la mobilité est un des postes de dépenses les plus importants pour les ménages, particulièrement en milieu rural. De même, la mobilité inversée qui permet aux services publics de rejoindre les populations les plus isolées, les moins bien desservies, n'est pratiquée que dans 19% des communes.



FAVORISER L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DURABLE ET LOCALE

Question :

EN CE QUI CONCERNE L'ACCÈS DE TOUS À UNE ALIMENTATION DURABLE ET LOCALE, DANS VOTRE COMMUNE, AVEZ-VOUS...

	Oui (%)	Non (%)	Non concerné/Ne dispose pas de ce type d'établissement dans sa commune (%)
Mis en place un approvisionnement local et/ou bio pour les cantines scolaires	43	40	17
Soutenu des initiatives favorisant l'accès aux circuits-courts et aux produits bio pour tous (via les centres sociaux, les maisons de quartier, les CCAS, via des paniers solidaires avec les Jardins de Cocagne ou les AMAP, des restaurants solidaires, des jardins partagés...)	39	53	8
Soutenu les filières locales et biologiques par la commande publique, des aides financières et/ou matérielles particulières.	28	67	5
Mis en place ou participé à un Plan Alimentaire Territorial	18	79	3
Mis en place un approvisionnement local et/ou bio pour les Ehpad et les maisons de retraite	10	43	47

La transition agro-alimentaire est un axe central d'une transition écologique juste. Aujourd'hui, la pauvreté est prégnante aux deux bouts de la chaîne. Un tiers des producteurs et productrices d'alimentation ont un revenu de 350 euros/mois, et l'aide alimentaire, qui devait représenter un secours d'urgence, s'est installée dans le paysage au point de concerner 5,5 millions de personnes aujourd'hui : un chiffre qui a doublé depuis 2009.

Les maires ont un rôle clé à jouer, par leur soutien à des permettant un accès digne à une alimentation de qualité et pour construire des systèmes agro-alimentaires plus inclusifs.

Dans ce domaine, on observe plus qu'un frémissement : ainsi, 42% des communes soutiennent des initiatives favorisant l'accès aux circuits-courts et aux produits bio pour tous (paniers solidaires, restaurants solidaires, jardins partagés...). Mais plus rares sont celles à avoir engagé des démarches réellement structurantes pour les filières locales et bio, comme des aides financières ou matérielles (28%) ou la mise en place d'un Plan alimentaire territoriaux (18%).

Relevons enfin que la mesure la plus pratiquée (l'approvisionnement bio dans les cantines) est la seule qui fasse l'objet d'une obligation légale à brève échéance (cf. encadré Loi Egalim), ce qui souligne l'importance de la norme pour inciter les communes à agir. Il va d'ailleurs falloir que les retardataires accélèrent : ils ont jusqu'au 1^{er} janvier 2022 pour se mettre en conformité avec la loi (48% des communes pour les cantines scolaires, et 82% des communes pour les Ehpad) !

Le bio dans les cantines, une obligation légale en 2022

La loi Egalim, adoptée en 2018, exige des communes qu'au plus tard au 1^{er} janvier 2022, les repas servis dans les restaurants collectifs publics, dont les cantines scolaires, comprennent une part d'au 50 % (en valeur) de produits répondant à un critère de qualité et 20% de produits issus de l'agriculture biologique. Et le sujet ne date pas d'hier, puisque la loi Allain, dont on trouve les prémises en 2011, fut adoptée en 2016 : elle instaurait déjà, avant d'être alors invalidée par le Conseil constitutionnel, l'obligation d'introduire dans la restauration publique un seuil minimal obligatoire dès 2016 de 20% de produits issus de l'agriculture durable – locaux, signes de qualité dont biologiques, pour atteindre 40% en 2020, dont 20% en bio. Autant dire que les élus locaux ont vu monter le sujet avant son inscription dans la norme.

RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LES PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES

Question :

EN CE QUI CONCERNE LA RÉDUCTION DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA LUTTE CONTRE LES PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES, C'EST-À-DIRE LES LOGEMENTS TRÈS MAL ISOLÉS, AVEZ-VOUS MIS EN PLACE DANS VOTRE COMMUNE CHACUN DES DISPOSITIFS SUIVANTS ?

Réponses « Oui »	Une information sur le dispositif du chèque énergie (%)	Un guichet pour faciliter les démarches des propriétaires dans l'élaboration d'un projet de rénovation de leur logement (%)	Un fonds d'aide aux travaux de rénovation des logements (%)	Un dispositif d'accompagnement social et technique des ménages en précarité énergétique (%)	Un système de détection des passoires énergétiques (%)	Une structure de médiation entre propriétaire bailleur et locataire de passoires énergétiques (%)	Un permis de louer pour interdire la mise en location de passoires énergétiques (%)
ENSEMBLE	42	32	28	24	20	13	5
POPULATION							
Communes de moins de 2 000 hab.	40	29	24	22	18	10	3
Communes de 2 000 à 4999 hab.	55	51	46	34	28	32	12
Communes de 5000 à 9999 hab. (*)	49	25	47	40	44	30	4
Communes de 10 000 hab. et plus (*)	80	51	49	41	48	34	14

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs.

La lutte contre la précarité énergétique devrait être une grande cause nationale : c'est le meilleur moyen de faire de la transition écologique une bonne nouvelle pour tous et notamment pour les plus pauvres : pour leur santé, pour leur portefeuille, pour leur confort, pour l'emploi... Il s'agit simplement de permettre à chacun d'avoir un chez soi où il fait bon vivre sans faire exploser les compteurs. Or la volonté politique nationale fait défaut : la loi de 2015 prévoyait un objectif de 500 000 rénovations ambitieuses par an : seules 40 000 ont eu lieu en 2019 (et l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat a accru l'ambition à 60 000 pour 2020).

Les maires ont un rôle central à jouer pour que notre pays soit au rendez-vous, sur ce sujet : à la fois dans la détection des « passoires énergétiques », mais aussi dans l'accompagnement des ménages, voire par la contrainte. Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la moitié d'entre eux ont d'ailleurs mis en place un fonds d'aide aux travaux de rénovation. Mais seule une minorité des communes a adopté les mesures qui permettraient réellement de sortir les ménages modestes de la précarité énergétique : c'est le cas pour le système de détection des passoires énergétiques, qui n'existe que dans 20% des communes, pour l'accompagnement social et technique des ménages en précarité énergétique (24%) et pour les mesures incitant les propriétaires à faire des travaux (structure de médiation - 13%- ou permis de louer - 5%), alors que la plupart des ménages pauvres qui vivent dans des logements mal isolés sont locataires et n'ont aucun moyen d'obliger leur propriétaire à mener les travaux d'isolation nécessaires.

Le Secours Catholique rappelle que le candidat Macron avait promis l'interdiction, par la loi, de la mise en location des passoires thermiques à partir de 2025. Une mesure à laquelle le gouvernement a, hélas, renoncé.

FAVORISER L'ACCÈS À DES LOGEMENTS DÉCENTS

Question :

DANS VOTRE COMMUNE, AVEZ-VOUS MIS EN PLACE CHACUNE DES MESURES SUIVANTES VISANT À FAVORISER L'ACCÈS À UN LOGEMENT DÉCENT ?

Réponses « A mis en place »	La construction de logements très sociaux (PLAI) (%)	La prise d'arrê- tés de péril ou l'évacuation de logements insalubres (%)	La préemption de terrains pour construire des logements sociaux (%)	La transforma- tion de locaux ou de bureaux en logements (%)	Le relogement sur la commune des familles expulsées de leur logement (%)	L'encadrement des loyers (%)	La réquisition de logements vides pour les mal-logés (%)
ENSEMBLE	42	29	25	20	9	8	4
POPULATION							
Communes de moins de 2 000 hab.	38	25	21	20	6	7	3
Communes de 2 000 à 4999 hab.	56	49	46	28	25	6	7
Communes de 5000 à 9999 hab. (*)	70	54	48	16	28	21	4
Communes de 10 000 hab. et plus (*)	89	57	51	18	54	7	9
TYPE D'ÉTABLISSEMENT INTERCOMMUNAL							
Communauté de communes	39	27	22	18	7	7	3
Communauté d'agglomération	62	47	40	27	23	6	6
Communauté urbaine et Métropole (*)	40	28	29	61	30	28	10
REGION							
Ile de France (*)	31	25	15	6	20	3	7
Province	42	29	25	21	9	8	3

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs.

En matière de lutte contre le mal-logement, la construction de PLAI (logements très sociaux) est de loin la décision la plus revendiquée, 42% des communes disent en avoir construits, même dans les communes de moins de 2 000 habitants, le chiffre est de 38%. On constate ici encore l'effet s'entraînement de la norme, même s'il faut constater qu'un certain nombre de communes qui y sont pourtant contraintes par la loi SRU (cf. encadré) n'en ont pas construit (ex. 30% des communes entre 5 000 et 10 000 habitants). Dans le même domaine, la moitié des communes de plus de 2 000 habitants vont plus loin : elles disent préempter des terrains pour bâtir du logement social.

Les autres dispositifs (encadrement des loyers, réquisition de logements vacants...) arrivent loin derrière, mais démontrent qu'un maire déterminé a les moyens d'agir. Ainsi, l'expérience de Lille et Paris entre 2015 et 2017 a montré que l'encadrement des loyers avait effectivement contribué à les plafonner. Faute de contrainte en la matière, il revient aux maires, dans les zones tendues, de s'emparer du dispositif. Enfin, le Secours Catholique s'inquiète du faible pourcentage des communautés urbaines et des métropoles (30%) qui ont pris des mesures pour reloger les familles expulsées de chez elles, alors que le nombre d'expulsions continue d'augmenter (36 000 expulsions en 2018 selon la Fondation Abbé Pierre, +3% sur un an).

Loi SRU

Adoptée le 13 décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) vise à récréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux. Son article 55 oblige certaines communes à disposer d'un nombre minimum de logements sociaux, proportionnel à leur parc résidentiel. Les communes de plus de 3 500 habitants – et de 1 500 habitants dans l'agglomération parisienne – doivent disposer de 25 % de logement social, en regard des résidences principales, d'ici 2025, si elles appartiennent à des agglomérations ou intercommunalités de plus de 50 000 habitants – comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants. Dans les communes appartenant à des territoires dont la situation locale ne justifie pas un renforcement des obligations de production, cette obligation est fixée à 20 % de logements sociaux. Les logements sociaux financés doivent respecter une répartition équilibrée entre des différentes typologies, avec un minimum de 30 % de logements très sociaux - dits PLAI - pour loger les ménages à très faibles ressources.

LES ATTENTES DU SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE

« Pour que comptent les voix des plus démunis » !
Nous avons besoin de communes solidaires, écologiques
et qui encouragent la participation de chacun.

Les communes et les intercommunalités sont les premiers acteurs publics à pouvoir faire vivre le lien social de proximité, assurer la solidarité avec les plus pauvres et engager des actions concrètes vers la transition écologique.

Elles ont la légitimité d'assumer ces responsabilités, tout en développant la participation citoyenne à la vie communale pour répondre à l'aspiration des habitants, y compris les plus malmenés par la vie, à être associés à la réflexion et aux décisions.

Nous attendons des futures municipalités qu'elles gouvernent de manière fraternelle et solidaire, écologiquement responsable et participative.

NOUS SOUHAITONS DES COMMUNES FRATERNELLES ET SOLIDAIRES

Ce sont les communes qui peuvent faire de la dentelle pour repérer les personnes en difficulté, les aider ponctuellement (prestations), mais aussi les accompagner vers leurs droits, en lien avec les associations.

- ▶ En développant l'accès aux droits de tous :
par le développement de la mobilité inversée pour que les services publics aillent à la rencontre des personnes isolées, et celui de maisons France Service regroupant les différents organismes sociaux, offrant un visage humain au lieu d'une interface numérique, et accessibles en transports en commun, en lien avec les CCAS.
- ▶ En étant attentif aux besoins des plus pauvres, et particulièrement par :
la construction de logements très sociaux, des tarifs sociaux ou la gratuité de certains services essentiels (cantines, transports publics, crèches, accès à la culture et aux loisirs...), et un service de domiciliation pour ceux qui en ont besoin sur la commune,



- ▶ En animant la vie de la cité pour faire vivre le lien social, l'échange, le respect de chacun et lutter contre l'isolement :
par des journées d'entraide intergénérationnelle, des manifestations culturelles ouvertes à tous, l'encouragement au bénévolat,
- ▶ En assurant un accueil fraternel et respectueux des migrants :
par la scolarisation effective de tous les enfants, le respect des normes sanitaires et de sécurité dans les campements, l'intégration des personnes durablement installées.

DES COMMUNES ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES

- ▶ En permettant un accès digne à une alimentation saine et durable, pour toutes et tous :
Une alimentation bio et de proximité dans les Ehpad et les cantines, le soutien aux circuits courts, l'élaboration de plans alimentaires territoriaux, des jardins solidaires,
- ▶ En luttant contre la précarité énergétique et l'insalubrité des logements :
Système de détection des « passoires thermiques », accompagnement social et technique des ménages en précarité énergétique, instauration d'un permis de louer...
- ▶ En développant les transports collectifs et durables :
Développement des transports publics ou à la demande, réduction de la place de la voiture en ville, développement du co-voiturage, de pistes cyclables...
- ▶ En valorisant les déchets, en favorisant les ressourceries, recycleries, boutiques solidaires, repair Café, et en développant la production d'énergies renouvelables.

DES COMMUNES ASSOCIANT TOUS LES HABITANTS

- ▶ En animant mieux et de manière plus participative l'existant :
les conseils de quartiers, les rencontres avec les élus, les conseils citoyens dans les Quartiers "Prioritaires" de la Politique de la Ville,
- ▶ En développant ou en créant :
des dispositifs participatifs pour l'étude des grands projets ou l'évaluation de politiques ou services locaux, des commissions d'usagers associés à la gouvernance dans tous les services sociaux : CCAS de plus de 10 000 habitants, missions locales... des budgets participatifs.

Avec une cinquantaine d'autres associations, le Secours Catholique soutient par ailleurs les 32 propositions défendues par le Pacte pour la transition : pacte-transition.org



LE SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE SE MOBILISE

Chaque jour, les 66 000 bénévoles du Secours Catholique peuvent constater combien des personnes malmenées par la vie souffrent du sentiment qu'elles ne comptent plus pour la société. Chaque jour, ils et elles prennent le temps de l'écoute, de la convivialité, de l'entraide. Mais la voix des plus démunis ne comptera pour l'ensemble de la société que si elle inspire aussi nos politiques publiques. À commencer par celles que mènent nos communes, en proximité. Chaque scrutin municipal est donc un moment singulier de mobilisation pour le Secours catholique.

Trois modes de mobilisation

S'assurer que compte la voix des plus démunis, c'est d'abord **donner l'occasion que cette voix s'exprime**. Dans les urnes, évidemment : nos équipes ont pu inviter des personnes en précarité à s'inscrire sur les listes électorales avant le 7 février. Mais aussi dans des groupes : avec les personnes en situation de pauvreté, des équipes du Secours Catholique ont pris le temps de débattre, d'identifier les difficultés communes, de partager les propositions, de chercher ensemble les moyens de faire évoluer les politiques locales.

Le sort des plus démunis doit servir de boussole aux prochaines équipes municipales. C'est avec cette conviction que, dans un certain nombre de communes, des bénévoles et des personnes en précarité vont **à la rencontre des candidats** pour dialoguer, ou mènent des actions pour inviter leurs concitoyens à juger des programmes selon la place réservée aux plus vulnérables.

Enfin, depuis la loi de 1998, qui prévoit une représentation des associations de lutte contre les exclusions **au sein des Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale** (CCAS et CIAS), un grand nombre de bénévoles s'y engagent : plus de 1500 aujourd'hui. Avec pour ambition de hausser les moyens de la politique sociale de la commune à la mesure des besoins sociaux sur le territoire, en y associant les premiers concernés.

EXEMPLES DE MOBILISATIONS

DANS LE GARD ON PARLE ALIMENTATION AVEC LES CANDIDATS

Le 28 février, de 18h à 22h à Nîmes : débat citoyen et rencontre avec les candidats. Sujet : de la fourche à la fourchette, non l'inverse ! Décidons ensemble de notre alimentation sur le territoire. Au programme : une conférence gesticulée sur les politiques agricoles ; des temps d'échange et d'élaboration entre citoyens ; un temps de parole pour les candidats ; des stands qui présentent des alternatives ; une expo du CIVAM ; des producteurs locaux. Le tout, en présence de la radio locale du centre social. En bonus : possible naissance d'un groupe de citoyen qui retournera voir le maire pour suivre les engagements !

Le 29 février de 16h à 20h à Vauvert : Vers une sécurité sociale alimentaire ?

EN CÔTE D'OR

Quatre équipes locales sont engagées dans un dialogue avec les personnes accueillies pour identifier avec elles les difficultés qu'elles rencontrent, afin de les porter avec elles auprès des candidats, voire en réunion publique ou en réunion du CCAS. Non loin, à Auxerre (Yonne), une animation grand public est prévue le 13 mars à 18h sur le rôle du maire.

DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

Depuis le 17 octobre (journée mondiale du refus de la misère), une rencontre mensuelle avec le collectif ALERTE PACA est organisée en vue des élections, pour préparer l'interpellation des candidats par des personnes ayant l'expérience de la précarité.

EN ÎLE-DE-FRANCE

Dans les accueils de jour de Paris : des rencontres sont organisées avec des candidats, notamment dans le XX^e arrondissement. L'an dernier, les habitué.e.s du lieu avaient contribué au Grand débat national. Ils échangeront ici avec les candidats quant à leurs préoccupations.

Les équipes du Val d'Oise se mobilisent pour la domiciliation : Pour défendre ce droit essentiel et méconnu d'avoir un domicile, qui conditionne l'accès aux autres droits, est prévue la production d'un manifeste et l'interpellation des candidats sur le sujet.

Avec le collectif « Citoyens fraternels » dans les Hauts-de-Seine : Animations dans les lieux d'accueil pour identifier les sujets sur lesquels les personnes souhaitent interpellier les candidats ; Invitation des candidats envisagée dans les lieux d'accueil ; courriers d'interpellation (comme à Meudon) ; rencontre avec les candidats (Malakoff, Courbevoie ou Colombes) ; publication des engagements pris par les candidats.

NOTRE CAMPAGNE DE COMMUNICATION

À chaque élection, le Secours Catholique-Caritas France engagé depuis plus de 70 ans auprès des personnes vivant des situations de précarité, participe, aux temps forts démocratiques.

L'association est convaincue de l'importance de redonner la capacité d'agir aux personnes et de reprendre leurs vies en main. Nous partons de leur expérience et expertise de la pauvreté pour élaborer et porter les solutions. Notre objectif : créer les conditions d'un changement de société pour un monde plus juste et plus fraternel.

Avec un réseau de 73 délégations sur le terrain et 3500 équipes locales, l'association travaille sur des problématiques clefs pour les personnes qu'elle accompagne comme l'accès à un logement digne, à l'éducation, à la mobilité, aux services publics, à la médiation numérique, à la transition écologique et à la citoyenneté.

Les élections municipales sont un moment important car les équipes peuvent porter avec plus de force médiatique qu'habituellement, au niveau local, un plaidoyer adapté aux situations rencontrées avec et pour les personnes concernées : horaires de bus adaptés, tarification municipale particulière, accès à une alimentation digne...

Pour accompagner cette mobilisation de terrain, nous avons créé, avec l'agence CoSpirit, une campagne faite de dessins et de jeux de mots utilisant le champ lexical des élections.

Notre slogan : « Elections municipales 2020. Faisons compter les voix des plus démunis »

Cette campagne illustre :

- ▶ notre engagement, toujours renouvelé, de prendre en compte et de faire entendre la parole des plus pauvres,
- ▶ notre capacité de mobilisation pour défendre nos convictions (pancarte tenue par une main fermée en poing),
- ▶ notre vision de la société par des visuels invitant à prendre en compte la situation des plus fragiles, placés au cœur de l'image

Ces visuels sont déclinés en tracts et en affiches, aux couleurs de l'association pour que nos équipes partout en France puisse faire vivre la démocratie locale par des temps de partage, de débat et de rencontre avant et après les élections municipales ! Une illustration de notre signature #RevolutionFraternelle.



Personne ne devrait battre la

CAMPAGNE

pour accéder aux services publics.



secours-catholique.org

caritasfrance
Secours Catholique-Caritas France

ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

Secours Catholique
Caritas France

Conception: GSP/MT - Credits: Illustrations: Shutterstock, Freepress - E.M.20 - A.P.P.7/23

On peut très bien faire du

PORTE-À-PORTE

pour rompre l'isolement des personnes âgées.



secours-catholique.org

caritasfrance
Secours Catholique-Caritas France

ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

Secours Catholique
Caritas France

Conception: GSP/MT - Credits: Illustrations: Shutterstock, Freepress - E.M.20 - A.P.P.7/23

On peut tous

PRENDRE PARTI

contre l'exclusion.



secours-catholique.org

caritasfrance
Secours Catholique-Caritas France

ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

Secours Catholique
Caritas France

Conception: GSP/MT - Credits: Illustrations: Shutterstock, Freepress - E.M.20 - A.P.P.7/23

Un

ISOLOIR

n'est pas fait pour se couper de la réalité.



secours-catholique.org

caritasfrance
Secours Catholique-Caritas France

ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

Secours Catholique
Caritas France

Conception: GSP/MT - Credits: Illustrations: Shutterstock, Freepress - E.M.20 - A.P.P.7/23



Pour aller plus loin

Le Rapport 2019 du Secours Catholique-Caritas France sur l'Etat de la pauvreté en France :

<https://www.secours-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/rs19.pdf>

Le pacte pour la Transition, dont le Secours Catholique est membre :

<https://www.pacte-transition.org/#welcome>

Le pacte du Pouvoir de Vivre, dont le Secours Catholique est membre fondateur :

<https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>

Rapport réalisé avec ATD Quart Monde sur les dimensions de la pauvreté

<https://www.secours-catholique.org/actualites/dimensionspauvrete>



NOTES



secours-catholique.org

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
Communication externe

Djamila Aribi

djamila.aribi@secours-catholique.org

01 45 49 75 24

Christelle Bresin

christelle.bresin@secours-catholique.org

01 45 49 73 23

Sandrine Verdelhan

sandrine.verdelhan@secours-catholique.org

01 45 49 74 93

 [caritasfrance](https://twitter.com/caritasfrance)

 [Secours Catholique-Caritas France](https://www.facebook.com/Secours-Catholique-Caritas-France)